



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

À partir du 18/01/2022, ce courrier sera disponible en plusieurs autres langues.

This letter will be available in several other languages from 18/01/2022.

<https://coronavirus.brussels/materiel-de-communication/materiel-de-communication-vaccination-covid-19/materiel-communication-vaccination-covid/>



www.coronavirus.brussels

Ruimte barcode

<Voornaam> <naam>
<Straatnaam> <nummer>/<busnummer>
<Postcode> <Gemeente>

Concerne : Lettre d'information concernant la vaccination contre le Covid-19 des enfants âgés de 5 à 11 ans

Cher(s) parent(s), cher/chère tuteur.trice,
Cher/chère <nom enfant> ,

Par la présente, nous vous informons que la vaccination contre le Covid-19 est désormais possible pour les enfants entre 5 et 11 ans.

Cette décision a été prise suite aux avis favorables du Conseil Supérieur de la Santé, du Comité consultatif de Bioéthique et après approbation de l'Agence européenne des médicaments. Il a été prouvé scientifiquement que ce vaccin pédiatrique Pfizer est sûr et efficace pour les enfants. Il est déjà administré à ceux-ci dans plusieurs pays du monde.

Quelles sont les raisons principales de vacciner votre enfant ?

- **Le vaccin protège votre enfant contre la maladie provoquée par le virus Covid-19.** La vaccination réduit le risque d'une maladie grave. La vaccination offre plus de protection contre les nouveaux variants que la non-vaccination. L'immunité après la vaccination est, elle aussi, meilleure et plus durable qu'avec une infection au virus du Covid-19. Cet avantage individuel est encore plus important pour les enfants souffrant de maladies spécifiques ou de comorbidités. Voilà pourquoi la vaccination leur est recommandée.
- **La vaccination réduit le nombre d'infections et donc les quarantaines.** Cela signifie que la vie des enfants sera moins perturbée et qu'ils peuvent continuer à jouer, faire du sport et aller à l'école en toute quiétude. Ceci favorise leur bien-être et leurs possibilités de développement.
- **La vaccination est utile pour réduire la circulation du virus dans la société en général.** Les enfants sont facilement contaminés. Le risque de contamination chez les enfants est actuellement plus de deux fois supérieur à celui de la population totale. La vaccination contribue à l'immunité de groupe et protège les personnes les plus vulnérables. Elle est, par exemple, extrêmement utile si vous vivez avec une personne âgée ou avec une personne qui a des problèmes de santé, si votre enfant reste souvent chez ses grands-parents ou si vous voyagez beaucoup.

Où trouver plus d'informations sur le vaccin contre le Covid-19 pour les enfants ?

- Nous vous invitons à contacter votre médecin généraliste, votre pédiatre ou votre pharmacien.ne si vous avez des questions. Si vous n'avez pas de médecin généraliste, vous pouvez appeler le numéro 1710. Il s'agit d'un numéro spécial destiné aux Bruxellois.es qui n'ont pas de généraliste et qui souhaitent obtenir un avis médical.
- Il existe également plusieurs sites web qui proposent des informations fiables, utiles et pratiques sur la vaccination : www.coronavirus.brussels - www.vaccination-info.be - www.info-coronavirus.be/fr/vaccination - www.jemevaccine.be. Ces sites sont préférables aux réseaux sociaux, sur lesquels circulent beaucoup de fausses informations ou rumeurs.
- Vous trouverez en outre plus d'informations sur le vaccin en lui-même et ses éventuels effets secondaires sur le site web de l'Agence fédérale des médicaments et des produits de santé : https://www.afmps.be/fr/humain/medicaments/medicaments/covid_19

La vaccination est-elle gratuite ?

Oui, la vaccination contre le Covid-19 est entièrement gratuite.

Combien de doses mon enfant devra-t-il recevoir ?

Les enfants âgés de 5 à 11 ans recevront deux doses du vaccin pédiatrique Pfizer, avec 21 jours d'intervalle. Le vaccin a été adapté aux enfants. La deuxième dose de vaccin est très importante, car dans l'état actuel des connaissances scientifiques, ce n'est qu'avec les deux doses que votre enfant sera protégé.

Y a-t-il des contre-indications ?

Il y a extrêmement peu de contre-indications à la vaccination contre le COVID-19.

Si, à la suite d'une précédente vaccination ou dans d'autres circonstances, il y a eu une réaction allergique grave qui a nécessité des soins médicaux urgents, il faut le signaler au médecin traitant pour vérifier si la vaccination est recommandée.

Y a-t-il des effets indésirables ?

Les effets indésirables les plus fréquents après la vaccination chez les enfants âgés de 5 à 11 ans sont similaires à ceux observés chez les personnes âgées de 12 ans et plus. Il peut s'agir d'une douleur, d'un gonflement ou d'une rougeur au niveau du point d'injection, de fatigue, de maux de tête, de douleurs musculaires ou de frissons. Ces effets secondaires éventuels sont généralement légers ou modérés et s'atténuent quelques jours après la vaccination.

Des études sont menées et le seront encore pour évaluer la vaccination dans de grandes populations d'enfants de 5-11 ans dans le monde. En décembre 2021, plus de 4 millions de doses avaient déjà été administrées. Jusqu'à présent aucun effet indésirable grave n'a été rapporté chez les enfants de 5-11 ans.

Le consentement et l'accompagnement des parents ou d'un tuteur/une tutrice sont-ils requis pour la vaccination des enfants âgés de 5 à 11 ans ?

Oui, le consentement parental ou du tuteur/de la tutrice, ainsi que l'accompagnement d'un parent ou d'un tuteur/d'une tutrice sont requis.

Accordez-vous au préalable avec l'autre parent/le tuteur/la tutrice dans le cas d'une coparentalité, afin de prendre une décision conjointe.

À l'arrivée au centre de vaccination, il sera demandé un consentement verbal au parent/au tuteur/à la tutrice qui accompagne l'enfant.

Comment parler de la vaccination contre le Covid-19 avec mon enfant ?

Il est conseillé de parler de la vaccination au préalable et tranquillement avec votre enfant. Le vaccin ne doit pas devenir un sujet de crainte ou de conflit.

Ce lien donne accès à quelques outils pour parler de la vaccination contre le Covid-19 avec votre enfant : <https://coronavirus.brussels/materiel-de-communication/materiel-de-communication-vaccination-covid-19/materiel-de-communication-vaccination-vacci4kids/>

Où puis-je faire vacciner mon enfant ?

Les lieux de vaccination de la Région de Bruxelles-Capitale sont adaptés aux enfants. Il y aura toujours un médecin présent, pour répondre aux questions sur la vaccination des enfants.

Vous pouvez faire vacciner votre enfant dans les lieux suivants :

- Centres de vaccination Pacheco, Albert (Forest), Uccle, Molenbeek, Neder-Over-Heembeek (Hôpital Militaire), Woluwe-Saint-Pierre (Joli-Bois) et Anderlecht (RSCA).
- Si votre enfant souffre d'une maladie spécifique ou d'une comorbidité, il est conseillé de contacter son pédiatre ou son médecin traitant.

Vous trouverez plus d'informations sur les lieux de vaccination pour les enfants via ce lien :

<https://coronavirus.brussels/vaccination-covid-menu/ou-se-faire-vacciner-a-bruxelles/>

Vous pouvez également appeler notre call center au **02/214.19.19** pour toutes vos questions sur la vaccination.

Faut-il prendre rendez-vous ?

Si vous souhaitez éviter des temps d'attente trop longs au centre de vaccination, il est conseillé de prendre rendez-vous au préalable.

- Vous pouvez prendre rendez-vous via la plateforme de réservation en ligne bru-vax.brussels. Dans ce cas, vous devez remplir le code NISS (= numéro de registre national) ou le numéro BIS de l'enfant.

Prenez votre rendez-vous ici

- Vous pouvez également appeler notre **call center** au **02/214.19.19**.
- Lorsque vous aurez pris rendez-vous, vous recevrez une confirmation.

Informations pratiques :

- Le responsable (parent/tuteur/tutrice) de l'enfant et l'enfant doivent tous les deux se munir de leur carte d'identité ainsi que de cette lettre ou la confirmation de rendez-vous. Pour les enfants qui ne possèdent pas encore une carte d'identité belge (ou un kids-ID), vous pouvez également apporter un passeport belge, une vignette de la mutualité au nom de votre enfant ou sa carte ISI+. Vérifiez bien la durée de validité de ces documents.
- Prévoyez suffisamment de temps. Tenez compte d'un temps d'observation de 15 à 30 minutes après la vaccination.
- Portez un masque buccal.
- Votre enfant devra porter des vêtements confortables. Le vaccin sera administré dans le haut du bras.
- Ne venez pas si vous ou votre enfant êtes malade (température supérieure à 38°C). Dans ce cas, déplacez votre rendez-vous. Il en est de même si vous ou votre enfant êtes en quarantaine, déplacez votre rendez-vous jusqu'à la fin de la période de quarantaine. Pour déplacer un rendez-vous : bru-vax.brussels ou appelez le numéro **02/214 19 19**.

Nous vous remercions d'avoir pris connaissance de ces informations et d'en tenir compte.

Cordialement,

N. Noël

Nathalie Noël

Fonctionnaire Dirigeant - Services du Collège réuni - Commission Communautaire Commune

Transport gratuit vers votre rendez-vous de vaccination.

- Vous pouvez vous rendre gratuitement au centre de vaccination en tram, métro ou bus grâce à la STIB. Si vous souhaitez bénéficier de cette action, il suffit de l'indiquer lors de la prise de rendez-vous via [Bru-vax](https://bru-vax.brussels) ou via le **call center**.
- Renseignez-vous également auprès de votre commune. Certaines communes offrent un transport gratuit vers le centre de vaccination.
- Les mutuelles proposent aussi des services de transport pour les personnes à mobilité réduite. Consultez le site web de votre mutuelle pour plus d'informations à ce sujet.

La vaccination est un outil important dans la lutte contre le Covid-19. Les personnes vaccinées ont beaucoup moins de risque d'être infectées du Covid-19 ou beaucoup moins de risque d'être hospitalisées pour des formes graves du Covid-19.

En raison de l'apparition du nouveau variant OMICRON, il est recommandé de se faire vacciner. Il est aussi primordial de respecter les MESURES SANITAIRES et de bien suivre LES RÈGLES EN MATIÈRE DE DÉPISTAGE et DE SUIVI DES CAS COVID-19. Vous trouverez plus d'informations à ce sujet sur coronavirus.brussels.